

Quelques considérations sur la mise en valeur du patrimoine militaire au Québec et au Canada

Isabelle CARON

Au Canada, le terme de « patrimoine militaire » (ou *military heritage*) est peu utilisé. La recension de la littérature a montré qu'il réfère le plus souvent à la pratique, à l'histoire des faits militaires, à la carrière militaire voire à sa tradition. Sur l'Internet, on l'utilise pour désigner des artefacts (des médailles militaires, par exemple); il a même été intégré au titre d'un site généalogique militaire : The Canadian Military Heritage Project. Dans tous les cas, « patrimoine militaire » ne renvoie pas au bâti et la notion ne connote qu'indirectement la transmission. Ainsi, la dialectique ignore les patrimoines dits « monument historique », « bien culturel », « patrimoine mondial » et les plus récents « patrimoine de proximité » et « patrimoine immatériel ».

Le concept de « patrimoine militaire » ou encore le plus rare et plus restreint « patrimoine fortifié » sont occultés par l'utilisation d'autres concepts : « architecture militaire », « fortification », « histoire militaire », « art et science militaires », voire « châteaux forts ». Parfois, on trouve la mention « conservation et restauration » accolée à ces termes s'ils désignent le bâti militaire dont nous avons hérité. Pourtant, la Défense nationale canadienne a une « Direction – Histoire et Patrimoine » prouvant son intérêt pour la chose, mais le rôle de cette Direction semble être réduit à conserver des listes et des inventaires : listes des opérations des forces canadiennes, des distinctions honorifiques, des marches militaires, des dates d'importance pour la Nation et l'inventaire des monuments commémoratifs aux militaires canadiens (désignés en français par l'anglicisme « mémoriaux »).

La recherche universitaire n'a pas non plus fait porter récemment son intérêt sur le patrimoine militaire. Les principales recherches ont été menées au cours des années 1960 sous couvert d'un intérêt pour l'architecture. Il n'y a que de rares publications ou d'activités de recherche scientifique récentes sur le sujet hormis un mémoire de maîtrise à l'Université du Québec à Montréal qui porte sur la mise en valeur de l'histoire militaire au Musée canadien de la guerre : Félix Leduc, « Le Musée canadien de la guerre. La mise en valeur du patrimoine militaire canadien, 1919-1968 ».

Le patrimoine militaire existant est pourtant protégé et entretenu, il a bénéficié d'une reconnaissance dès les années 1920 et de restaurations au cours des années 1960 et 1970. Mais le Canada et le Québec ne portent pas en ce moment un regard qui le valoriserait. Ces deux paliers de gouvernement ne cherchent pas non plus à mieux le connaître.

Le patrimoine militaire canadien a bénéficié de fouilles archéologiques, de reconnaissance menant au label « monument historique », de protection et de mise en valeur. En outre, il a parfois été l'objet de requalifications en tant que partie d'un ensemble urbain caractérisé. Il fait l'objet le plus souvent d'animation. Notre article précise le contexte de cette opérationnalisation patrimoniale au Québec et au Canada et certaines valeurs qui ont guidé les reconnaissances. Nous verrons en particulier deux cas de reconstruction et de mise en valeur de sites régionaux canadiens reconnus comme étant des lieux historiques nationaux : le fort Ingall situé dans l'est

du Québec et la forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Écosse. Puis nous aborderons deux cas de patrimoine militaire en milieu urbain : la ville de Québec pour son caractère exemplaire de restaurations successives et de mise en valeur, et Montréal qui permettra de mettre en perspective la valorisation dans le contexte nord-américain. L'exercice de synthèse des connaissances vise à connaître quelques-unes des questions actuelles relatives à la mise en valeur et la conservation du patrimoine militaire.

QUELQUES REPÈRES

L'histoire canadienne pour synthétiser peut être découpée en trois parties : les périodes de développement sous les régimes français puis anglais, et le Canada (Dominion du Canada) à partir de sa Confédération en 1867. Les constructions militaires qui furent édifiées au cours de ces périodes ont été soumises au contexte de l'occupation du territoire.

Les premières agglomérations, rapidement fortifiées, ont été sises sur la côte Atlantique et sur les bords du fleuve Saint-Laurent : par exemple, les villes de Québec, Montréal, Halifax, Port-Royal et Louisbourg. Le contexte de la genèse de ces fortifications, ces forteresses, ces citadelles, ces forts, ces fortins et ces postes de traite fortifiés a varié en fonction des alliances entre les nations européennes qui occupaient le territoire et leurs alliances avec les peuples autochtones de l'Amérique du Nord. Le Canada a eu divers ennemis au fil des ans, notamment des autochtones qui attaquaient les premières agglomérations. Puis, ce furent, un temps, et avant que la colonie ne leur soit cédée, les Britanniques qui menacèrent la colonie française d'environ 70 000 habitants durant la Conquête. Enfin, lors de la Révolution américaine (1775-1783), les États-Uniens menacèrent d'envahir le Bas-Canada en remontant, principalement, par le territoire actuel du Québec. Les anciens opposants devenaient alors des alliés et les Anglais apportèrent leur support pour repousser les États-Uniens.

La plupart des sites où furent édifiées des constructions militaires furent abandonnés avec la fin des conflits ou les changements de régime. Certains ont été reconstruits ou restaurés par des individus comme le fort Chambly près de Montréal, ou par des agences gouvernementales, principalement Parcs Canada, comme la forteresse de Louisbourg. Plus rarement, ils ont été reconstruits et sont gérés par des municipalités ou des fondations comme le poste de traite fortifié de 1795 d'Edmonton dans la province de l'Alberta. D'autres constructions ont été simplement oubliées.

Nous connaissons peu les constructeurs des fortifications qui furent le plus souvent des ingénieurs de l'armée ou du roi. La littérature a révélé que seules quelques exceptions ont bénéficié de recherches documentaires approfondies. Nous connaissons un peu mieux les méthodes de construction grâce aux archives des colonies qui furent conservées ici en France, mais aussi en Angleterre. Ce sujet pourrait être étudié à la lumière des connaissances et des technologies récentes.

LA RECONNAISSANCE

C'est tout au long du XX^e siècle que la reconnaissance des patrimoines militaires canadiens et québécois a été initiée. Dès les années 1920, la pose de plaques et la désignation de certains sites par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada avaient débuté, par exemple pour la forteresse française de Louisbourg, et pour le fort Richelieu au Québec, en 1923. Ces pratiques ont été maintenues.

Deux niveaux de gouvernement fédéral et provincial développent la culture et le patrimoine. Au plan canadien, l'agence Parcs Canada a été largement chargée de ce travail de reconnaissance. L'agence procède en deux temps : elle commande des rapports historiques sur ces sujets. S'il y a lieu, des fouilles archéologiques sont menées. Puis, elle procède ensuite à l'évaluation du site ou du bien en fonction de ses grilles de valeurs et éventuellement à la reconnaissance ou à la protection. Il est également possible que le site ou le bien soit mis en valeur et maintenu en état par l'agence. Le gouvernement du Québec accorde de même des reconnaissances par le biais de son ministère de la Culture.



Fig. 1.
Le fort Ingall.

LE FORT INGALL DE CABANO

Le fort Ingall et sa palissade de bois, construits sous le régime britannique de 1839 à 1841, ont été reconstruits de 1967 à 1978 (Fig. 1). En 1851, un incendie avait détruit une partie du site et à partir de 1861 (l’Affaire Trent durant la Guerre de Sécession) il ne fut plus utilisé et a disparu peu à peu, soit par la force de la nature, soit par la main de l’homme. Le fort Ingall a été classé au titre de monument historique en 1975 en raison de son unicité. Il a été construit comme un poste temporaire et sur le modèle des ouvrages de campagne, les *fieldwork*. Il comprend une cuisine, des casernes, un entrepôt pour les vivres, des latrines, une poudrière, un mess des officiers, une cabane à canots, un corps de garde et une boulangerie.

L’utilisation de la palissade en bois était répandue au Canada. Par exemple, en 1665 les soldats français avaient érigé le fort Chambly, au Québec, et en 1753, les Allemands en avaient édifié une à Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, pour protéger leurs colons vivant sur un site qu’ils avaient divisé en lots, un peu à la manière anglaise.

Le fort Ingall a été édifié alors que les autorités britanniques étaient en conflit avec les colons étasuniens du Maine et craignaient que ces derniers ne déclarent la guerre. En effet, pour faire suite à des événements politiques et économiques ayant à voir avec la coupe du bois dans la région actuelle du Nouveau-Brunswick, 10 000 hommes étaient mobilisés au Maine. Le sujet du tracé frontalier était aussi un motif de conflit. Celui-ci a été résolu par la signature en août 1842 du traité Webster-Ashburton du nom de secrétaire d’État étasunien et de son vis-à-vis désigné par Londres. Les Anglais ont gardé leur route militaire, mais ont cédé 7 000 milles carrés de terre et, par le fait même, 2 000 sujets britanniques...

La Société d’histoire et d’archéologie du Témiscouata a veillé à la reconstruction du fort Ingall, à sa mise en valeur et a coordonné les fouilles archéologiques qui ont eu lieu à deux reprises sur le site en 1989 et 1992 en collaboration avec l’Université de Montréal. Plusieurs artefacts ayant appartenu aux soldats ont été trouvés comme des fibres de tuniques militaires, des canons de fusil, de la coutellerie, des morceaux de porcelaine, des résidus alimentaires comme des os. Par ailleurs, le site a été fouillé dans le cadre de recherches portant sur la présence autochtone dans la région du Témiscouata.

Depuis 1989, un petit centre d’interprétation qui fait aussi office de musée présente certaines de ces pièces. Le centre d’interprétation est voulu comme une « exposition interactive » et une occasion de faire des « démonstrations archéologiques ». Voici comment le ministère de la Culture du Québec présente le fort :

« Le fort Ingall faisait partie de la série de postes militaires érigés par les autorités britanniques pour protéger la zone frontalière des invasions américaines. La construction de ce poste de défense a été réalisée de 1839 à 1841, sous la direction du lieutenant Lennox Ingall. Comptant à l'origine onze bâtiments et une enceinte fortifiée, le fort pouvait accueillir près de deux cents hommes ».

L'organisme qui se charge de faire la promotion touristique pour le gouvernement du Québec et son ministère du tourisme se nomme « Bonjour Québec ». Il édite les brochures régionales gratuites qui sont largement distribuées aux visiteurs chaque année. Le fort Ingall dans le guide du Bas-Saint-Laurent y est ainsi décrit : « Les différentes expositions présentent la vie des soldats de l'époque et mettent en valeur les fouilles archéologiques effectuées sur le site ».

L'accès au site se fait du 11 juin au 3 septembre au coût de 6\$ pour un adulte. À la saison d'été 2008, le fort a reçu 3 125 visiteurs. L'offre de service est diversifiée : des visites guidées sont proposées, des animations thématiques — un mariage et une exécution — sont organisées ponctuellement, des expositions permanentes et temporaires sont accessibles, on peut dormir au dortoir des soldats et les enfants sont conviés à des visites scolaires éducatives. Enfin, des salles sont louées pour des réceptions ou des réunions d'affaires tout au cours de la fermeture hivernale.

LE CAS DE LOUISBOURG

Louisbourg fut la capitale de la colonie française de l'île Royale (maintenant, l'île du Cap-Breton) dans la province de la Nouvelle-Écosse. L'agence Parcs Canada a été responsable du grand chantier de restauration que fut le site de la ville fortifiée du XVIII^e siècle de Louisbourg et de sa désignation de « lieu historique national » en 1928. Le site fut fouillé, puis reconstruit à partir de 1961, avant d'être mis en tourisme, animé et valorisé.

L'Encyclopédie canadienne *Historica* décrit sa construction :

« Bien que son gouverneur soit subordonné au gouverneur général de la Nouvelle-France à Québec, l'île Royale vit comme une colonie indépendante. Centre de la puissance française dans la région, Louisbourg est une importante base militaire dotée d'une garnison permanente. Un vaste programme de fortifications est entrepris en 1719 et, dans les années 1740, la ville est entourée de remparts de pierre et de mortier équipés de canons. Les ingénieurs militaires, sous la direction de Jean-François Verville, aménagent la ville conformément à la théorie des fortifications de Vauban (1633-1707) et aux conceptions françaises du début du XVIII^e siècle en matière d'urbanisme ».

Et la ville est plutôt prospère selon encore l'Encyclopédie :

« Le port accueille chaque année des navires marchands de la France, des Antilles, des colonies anglaises d'Amérique, de l'Acadie et de Québec. Des pêcheurs basques, bretons et normands y pratiquent la pêche chaque année, et la population sédentaire, venue de France et d'autres endroits de la Nouvelle-France, atteint environ 2000 habitants en 1740 et 4000 dans les années 1750 ».

La ville fortifiée qui est également un important port a une histoire de résistance française tout à fait intéressante ainsi que Chartrand en fait le récit. Deux fois au cours de son histoire, elle fut assiégée par les troupes de la Nouvelle-Angleterre. En 1758, le gouverneur Augustin de Boschenry de Drucour est à la tête de forces quatre fois moins nombreuses que celles des troupes de la Nouvelle-Angleterre qui les assiègent en juin avec 27 000 hommes. Cette garnison française résiste. Les Britanniques encerclent la forteresse puis la bombardent durant cinq semaines. Les navires français au port sont brûlés ou coulés et les troupes françaises se rendent finalement le 26 juillet. La garnison retourne en Europe et la population y est déportée au cours de l'automne. Les troupes britanniques firent de même le siège à Québec et à Montréal au cours des deux années suivantes. Les fortifications sont alors démolies et la ville est abandonnée.

Les documents historiques de la colonie et les fouilles archéologiques ont permis la reconstruction d'une partie des fortifications, des bâtiments de la citadelle, du quai de la ville de plusieurs rues bordées de maisons, visant les années 1740. La mise en valeur passe beaucoup par la mise en tourisme - le site est animé par des guides habillés de costumes d'époque - du 16 mai au 15 novembre ainsi que le site internet de Parcs Canada le précise. Le tarif d'accès

pour un adulte est de 16,35\$. Des réductions sont offertes selon le modèle des sites gouvernementaux : groupes scolaires, étudiants, personnes âgées, etc. Les textes publicitaires indiquent que l'animation passe aussi par l'apprentissage : « Découvrez la vie d'une famille d'officier des Compagnies franches de la Marine. En visitant la maison du capitaine et de Mme de Gannes, apprenez quelques-uns des secrets de la cuisson dans l'âtre et de la fabrication de la dentelle ».

Dans les maisons, de petites expositions ont été mises en place qui portent sur l'histoire de Louisbourg. Les objets découverts lors des fouilles archéologiques y sont exposés, les techniques de construction des maisons présentées et la vie des congrégations religieuses expliquée. Une maquette de la forteresse est aussi exposée et, par la projection d'un film, on présente la vie des soldats de la Compagnie franche de la Marine. Les visiteurs peuvent manger sur place et les animateurs « préparent et servent dans trois restaurants d'époque de délicieux plats et boissons composés d'après les recettes du XVIII^e siècle. [...] observent le calendrier liturgique, [et ne servent pas] de viande les jours maigres ». Le site internet précise pour le visiteur non pratiquant que ces jours maigres sont les vendredis et les samedis.

Enfin, à chaque mois d'août, la fête de Saint Louis est célébrée en l'honneur du roi Louis IX (1214-1270), pour son rôle comme saint patron de la France. Cette célébration est une fête avec de la musique, des jeux pour les enfants, des salves de canons, un feu de joie et un *Te Deum* à la chapelle. On a aménagé sur le site, une aire de pique-nique, les plages sont accessibles, la pêche à la truite mouchetée est permise, et une promenade dans les ruines est possible en suivant un parcours proposé dans une petite brochure.

Ce lieu historique national de patrimoine militaire est intéressant pour sa reconstruction tout à fait particulière, par sa taille et son souci de rigueur historique à une époque où les fouilles archéologiques sur « aire patrimoniale » avant reconstruction se répandaient. Ce sont 97 371 visiteurs qui ont franchi ses portes au cours de l'année 2007-2008.

LE CAS DE QUÉBEC

En 1985, le secteur ancien de la ville de Québec — l'arrondissement historique — lui a valu une inscription sur la liste du patrimoine mondial par la reconnaissance de la valeur de son architecture et de sa cohérence en tant qu'ensemble urbain par l'UNESCO. La ville de Montréal possède également des éléments de patrimoine militaire qui ont bénéficié de reconnaissance et de protections gouvernementales canadiennes et québécoises. Les deux villes ont connu une fondation semblable et militarisée qui les fit naître sous la forme de villes coloniales fortifiées françaises. Leurs trames urbaines et leur architecture en ont gardé la trace. La ville de Québec a été fondée le 3 juillet 1608 par Samuel de Champlain en un poste de traite fortifié. Le site avait auparavant été occupé par des Amérindiens. L'installation de colons a suivi immédiatement. À partir de 1609 et pour 150 ans, les Iroquois ont été les ennemis des Français et des Premières Nations qui leurs étaient alliées. Les fonctions religieuses et administratives ont été ensuite secondées par la fonction militaire. Des événements historiques en sont la cause.

La Conquête britannique a eu quelques épisodes à Québec, une ville déjà très importante. Les Anglais assiégèrent la ville en 1759 et la conquièrent. La célèbre bataille des plaines d'Abraham qui a opposé le major-général James Wolfe au lieutenant-général marquis de Montcalm est une occurrence « commémorée » sur le site chaque été par des reconstitutions qui attirent des visiteurs de partout à travers le monde. Après la Conquête, Halifax et Québec ont été les deux principaux centres militaires de l'Amérique du Nord britannique.

Les fortifications et les remparts de Québec ont été construits et du même coup, les casernes militaires. Ces constructions ont été remplacées entre 1820 et 1831 par la citadelle qui en incorpora certaines parties. Desloges explique :

« [ils] terminèrent la construction du mur actuel, qui couronne le promontoire de la haute ville, et bâtirent quatre tours Martello sur les plaines d'Abraham. Conçue par des ingénieurs britanniques sur un modèle classique, la citadelle était plutôt anachronique, étant donné l'évolution récente de l'architecture militaire européenne. Elle fut commencée en 1820 et terminée en 1831. La garnison fournit la majeure partie de la main-d'œuvre. La citadelle fut conçue aussi bien comme caserne que comme dépôt d'armes, de munitions et de vivres, pourtant une partie

seulement de la garnison de 1 000 hommes y logeait: les soldats étaient également cantonnés au parc de l'Artillerie et à la caserne des jésuites ».

Trois forts furent de même construits en face de Québec, à Lévis, lors de la menace d'invasion étasunienne durant la Guerre de Sécession (1861-1865). La citadelle de Québec, enfin, a été une école d'artillerie, le quartier général du Royal 22^e Régiment et la résidence du gouverneur général du Canada. En 2008, son manège a été incendié ; la restauration est envisagée.

À Québec, on met en valeur et en tourisme la colline Parlementaire et l'*intra-muros*. Ainsi, les parcours proposés au visiteur l'orientent vers plusieurs éléments ou attraits touristiques en fonction de cette géographie. Les sites de patrimoine militaire comme le parc du Cavalier-du-Moulin, le centre d'interprétation du parc des Champs de Bataille, le centre d'interprétation de Place-Royale, le musée naval de Québec, les fortifications de Québec, la citadelle et le musée du Royal 22^e Régiment, le Parc-de-l'Artillerie sont des attraits de la visite dite du « Vieux-Québec ».

Le Portail du Québec présente la ville ainsi :

« Ayant longtemps été considérée comme le passage le plus propice pour pénétrer le continent, la région de Québec fut conquise successivement par les français et les anglais, puis envahie par les américains. Le tout faisant que la Ville de Québec a profité d'un traitement de faveur en matière de défense militaire et de fortifications, lesquelles ont été intégrées à l'architecture urbaine contemporaine avec harmonie. La région regroupe cinq des dix arrondissements historiques classés de la province de Québec ».

La reconnaissance internationale dont bénéficie la ville de Québec dépasse son patrimoine militaire — défensif et portuaire, c'est-à-dire, la citadelle et l'enceinte bastionnée — lequel est valorisé de plusieurs manières, mais celui-ci demeure son fondement. Il est mis en valeur par des centres d'interprétation (comme celui de la tour Martello 1, qui présente une exposition sur le génie militaire), une exposition multimédia historique (intitulée « Odysée »), une exposition virtuelle (« 1759 »), et par une activité thématique et historique (un « souper mystère » se déroulant en 1814 à la tour Martello 2).

Il est de plus le prétexte à des événements comme le Festival international de musiques militaires et les différentes reconstitutions de la bataille des plaines d'Abraham qui se tiennent régulièrement *in situ*. La valorisation du site patrimonial du Parc-de-l'Artillerie passe encore par une offre d'animations et d'activités variées (comme prendre le thé au mess des officiers britanniques ou assister à des démonstrations de tir par les soldats de la Compagnie franche de la Marine). On y présente une exposition historique et on permet la visite des différents édifices. Enfin, le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec offre également des visites du site pour les publics touristiques et scolaires avec un guide-interprète, l'accès au centre d'interprétation et la visite de la poudrière de l'Esplanade.

Les sites sont accessibles toute l'année (il peut y avoir différentes modalités en fonction des clientèles de groupe ou scolaires). Les coûts d'entrée pour un adulte varient. Les parcs sont en accès libre ainsi que le musée naval de Québec. Le Centre d'interprétation de Place-Royale demande 5\$ pour l'entrée, la tour Martello (avec le spectacle « Odysée ») a fixé ce coût à 10\$, les fortifications de Québec à 3,95\$, La citadelle et le musée du Royal 22^e Régiment exigent 10\$ et enfin, le Parc-de-l'Artillerie demande 3,95\$. En 2007-2008, le Centre d'interprétation de Place-Royale a été fréquenté par 197 796 visiteurs ; les fortifications ont reçu la visite de 1 444 159 personnes et le Parc-de-l'Artillerie, de 52 471 personnes. Les fortifications ont été le site le plus visité au Canada parmi tous ceux qu'administre Parcs Canada. Les tours Martello ont reçu 79 196 visiteurs, en 2006-2007.

LE CAS DE MONTRÉAL

Le cas de la mise en tourisme de Montréal ressemble sous certains aspects à celui de la ville de Québec. Montréal a été fondée en 1642 sous le nom de Ville-Marie par Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance. À cette époque, elle est une petite agglomération commerciale située sur les bords du fleuve Saint-Laurent, entourée à partir de 1687 d'une palissade « en pieux de cèdre ». Son rôle est offensif, celui de Québec est plus défensif par sa position de contrôle de l'entrée du fleuve Saint-Laurent. En outre, Montréal est entourée de fortins

comme celui de fort Lachine. Le village huron d'Hochelaga est situé tout près de Ville-Marie. Une poudrière, une citadelle, un corps de garde et des entrepôts composent les installations militaires de Montréal.

De 1717 à 1744, des fortifications défensives en maçonnerie bâtie ont remplacé la première enceinte. Elles ont été dessinées par l'ingénieur du roi, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, un autodidacte ayant consacré sa vie à l'étude des enceintes françaises, à la conception de quelques-unes en Nouvelle-France et qui a rédigé un *Traité de fortification divisé en huit livres*, jamais publié, mais conservé aux Archives nationales du Canada à Ottawa selon Noppen.

Cette enceinte a subi deux sièges. La capitulation de Montréal en septembre 1760 a achevé la Conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques. Avec le Traité de Paris de 1763, « la Nouvelle-France cesse dès lors d'exister » selon Chartrand.

Pendant la Révolution américaine, Montréal a été opposée aux États-Uniens qui menaçaient de l'envahir, après avoir assiégé Québec pendant six mois au cours desquels le général Montgomery avait été tué. Évacuée au cours de l'automne 1775, les États-Uniens avaient pu s'emparer de Montréal jusqu'en mai 1776 alors que les troupes britanniques bloquaient l'invasion des États-Uniens selon Sprague. Le conflit s'est ensuite déplacé vers les côtes atlantiques. L'enceinte de Chaussegros de Léry a été démolie de 1804 à 1812.

Sous le régime français, la ville ne fut pas une place forte comme Québec, mais a tout de même connu la protection d'une enceinte fortifiée en pierre de caractère offensif. Quelques vestiges sont mis en valeur, notamment au Musée de Pointe-à-Callière. L'accès au Musée est possible durant toute l'année et le coût d'entrée est fixé à 13\$ pour un adulte. En 2008, le Musée a accueilli 324 811 visiteurs.

Les tours du fort des-Messieurs-de-Saint-Sulpice sises au centre-ville et protégées par le ministère québécois de la Culture rappellent aussi la fonction militaire, occupant l'espace urbain. Cependant, il existe à Montréal un espace préservé où le patrimoine militaire est mis en valeur : le fort de l'île Sainte-Hélène. Ce sont les Britanniques qui l'ont fait construire à partir de 1820 afin de restructurer la défense sur la voie de l'invasion étasunienne de 1812 à 1814. Le lieutenant-colonel Elias Walker Durnford a conçu l'ensemble fortifié, une forteresse entourée d'une batterie de canons. Un arsenal, une poudrière, une armurerie et des casernes le composent. Le site a été utilisé par les militaires britanniques jusqu'à la Confédération canadienne.

L'arsenal, la caserne et la poudrière logent depuis les années 1960, le Musée Stewart à vocation historique, et sa bibliothèque. Les bâtiments du XIX^e siècle qui servaient d'entrepôt militaire sont maintenant utilisés en tant que salles d'exposition et de réception, bureaux et réserves muséologiques. Il est « le plus important complexe d'architecture militaire à Montréal, témoin d'une histoire mal connue du rôle stratégique de la région montréalaise dans l'histoire du Canada ». La mise en valeur du patrimoine bâti du site s'incarne dans le travail réalisé par ce Musée. Des visites guidées sont effectuées par des animateurs en costume d'époque et des animations historiques et thématiques sont offertes au public (comme le Festin du gouverneur, un « souper-spectacle » au thème irlandais et les manœuvres de la Compagnie franche de la Marine et des Olde 78th Fraser Highlanders). L'accès au musée se fait toute l'année; le coût d'entrée pour un adulte est de 10\$. La fréquentation annuelle est de 70 000 visiteurs. Le musée est actuellement fermé jusqu'à l'été 2010 pour « effectuer des travaux majeurs de mise aux normes. Ces travaux, rendus possibles grâce à des investissements provenant du Conseil du patrimoine de la ville de Montréal à la suite de la citation de l'Île Sainte-Hélène comme site du patrimoine, seront échelonnés sur une période d'environ dix-huit mois ».

Nous terminons ce rapide tour d'horizon du patrimoine militaire canadien par quelques réflexions sur les rapports du patrimoine militaire avec son contexte. Il ressort de l'analyse de la littérature qu'il faut faire connaître le patrimoine militaire aux collectivités afin qu'elles choisissent de le préserver. Nous avons vu que le patrimoine militaire au Québec et au Canada est valorisé de diverses manières et que les expositions et les animations fondent ces valorisations. Cependant, l'étude des quelques cas de patrimoine militaire que nous avons abordés a aussi révélé que la valorisation n'est pas pleinement réalisée — en témoigne le peu d'usage qui est fait de l'expression « patrimoine militaire » — à cause de contraintes contextuelles, par exemple, celles relatives au contexte géographique. En milieu urbain, le patrimoine militaire peut être annexé à un ensemble préservé ou en être l'origine, comme c'est le cas à Québec. Le

patrimoine fait partie d'un ensemble plus grand et la proximité peut aussi le faire se confondre ou se dissoudre dans l'histoire urbaine dont il fait partie, comme c'est le cas à Montréal. Il est alors amalgamé au patrimoine urbain, un concept répandu au Canada.

La mise en valeur en contexte urbain a aussi rencontré des contraintes liées à une autre valorisation : celle de l'histoire urbaine. Cette valorisation a pris parfois les apparences d'un récit historique de fondation de la ville au détriment de l'histoire du patrimoine militaire. Le parc des Champs de Bataille à Québec raconte l'histoire du patrimoine militaire et des batailles, mais le musée de Pointe-à-Callière raconte Montréal en incluant les faits militaires au même titre que les faits tirés de l'histoire civile. En région, le patrimoine militaire est restauré et mis en valeur, déterminant lui-même les limites physiques de son environnement de protection et de sa mise en récit n'étant pas contraint par un environnement physique dense. C'est peut-être que le patrimoine militaire bénéficie d'une reconnaissance qui lui est propre lorsqu'il n'entre pas en concurrence avec d'autres « patrimoines » qui sont, en l'état actuel, mieux connus et mieux valorisés. C'est donc dire qu'il y a un travail de diffusion des connaissances du patrimoine militaire qu'il serait bon de faire.

Bibliographie

- Association québécoise pour le patrimoine industriel. Montréal portuaire et ferroviaire. Actes du 5^e congrès de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel, Montréal, 8-9 mai 1992. Montréal, Association québécoise pour le patrimoine industriel, 1993, 76 p.
- BELZILE R., PARADIS L. et B. OUELLET, *Fort Ingall Cabano*, Québec, Publications du Québec, 1992, 24 p.
- CHARTRAND René, *Patrimoine militaire canadien, d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Art Global, 1993-2000, 3 vols. Par ailleurs accessible à : [http://www.phmc.gc.ca/cmh/ft/page_371.asp?flash=1].
- DROUIN Martin, *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, 386 p., coll. « Patrimoine urbain », no 2.
- DUNDAS Barbara, *Les femmes dans le patrimoine militaire canadien*, Montréal, Art Global, c2000, 157 p.
- LEDUC Félix, *Le Musée canadien de la guerre. La mise en valeur du patrimoine militaire canadien, 1919-1968*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département d'histoire, 2005, 177 f.
- ROCHER Marie-Claude et SÉGAL André, *Le traitement du patrimoine urbain*, Québec / Ottawa, Ville de Québec, Musée de la civilisation / Patrimoine canadien, 1997, 239 p.
- SCHIELE Bernard, *Patrimoines et identités*, Sainte-Foy, Multimondes, 2002, 251 p., coll. « Musée ».
- VAILLANCOURT Véronica, *Le patrimoine bâti : Évaluation d'une ressource touristique*, Ottawa, Fondation Héritage Canada, 2002, 45 p.

L'auteur

Isabelle Caron

Historienne de l'art et de l'architecture.

Chercheuse postdoctorale à l'Université de Bretagne occidentale à Brest.

*Association « Valoriser les patrimoines militaires »
www.valoriser-patrimoines-militaires.fr*

Octobre 2010